Retour vers le futur

LES PRÊTS ENTRE PARTICULIERS, les réseaux d'informations, les prêts garantis et les systèmes bancaires parallèles semblent être des innovations financières qui se sont épanouies à la suite de la révolution numérique. Mais l'ouvrage de Philip T. Hoffman, Gilles Postel-Vinay et Jean-Laurent Rosenthal démontre au contraire que les prêts entre particuliers (sans recours aux banques) était monnaie courante dans la France du XVII^e siècle. Un ménage sur trois avait recours à ce type de crédit en 1740. En 1840, le volume des crédits hypothécaires entre particuliers en France était aussi développé, en pourcentage du PIB, que le crédit hypothécaire en Amérique en 1950.

Ce livre, basé sur un nouvel ensemble de données issues des archives notariales régionales en France couvrant plusieurs siècles, montre que le crédit était apparu bien avant que les réseaux bancaires aient

DARK
MATTER
CREDIT

THE DEVELOPMENT
OF PEER TO PEER
LENDING AND BANKING
IN FRANCE

PHILIP E HOFEMAN
GHES POSTEL VINAY AND
HAN LAUPENT HOSENDIAL

Philip T. Hoffman, Gilles Postel-Vinay et Jean-Laurent Rosenthal

Dark Matter Credit: The Development of Peer-to-Peer Lending and Banking in France

> Princeton University Press, Princeton, NJ, 2019, 320 pages, 39,95 dollars

> > pris quelque importance en dehors de Paris et des autres grandes villes. Tandis que les banques se cantonnaient à financer les particuliers fortunés et les activités commerciales dans les grandes villes, les notaires constituaient la moelle épinière des prêts entre particuliers. Du fait des réglementations remontant au Moyen-Âge et du faible niveau d'alphabétisation de la population, c'était les notaires qui établissaient

les contrats de mariage, certifiaient les ventes de terres et servaient d'agents financiers pour toutes sortes de transactions privées. Les notaires étaient en mesure de glaner une énorme quantité d'informations sur la fortune de leurs clients. Leur connaissance approfondie de la santé financière des emprunteurs et prêteurs potentiels leur permettait de jouer un important rôle d'intermédiaire entre les acteurs dominants du marché des crédits hypothécaires. C'est seulement vers la moitié du XIX^e siècle que l'État français a décidé de développer le crédit hypothécaire en accordant une garantie gouvernementale à une institution nationale (le Crédit foncier) que la part des prêts entre particuliers a commencé à diminuer.

Cet ouvrage original offre un éclairage intéressant sur les relations entre les réseaux bancaires et la croissance économique. Si les banques jouent un rôle unique de mutualisation et de gestion des risques, elles ne peuvent jauger et accorder des crédits que si elles peuvent réunir suffisamment d'informations fiables sur la solvabilité des débiteurs. Le manque d'informations publiques en matière de solvabilité est une des causes des banqueroutes à répétition tout au long du XIX^e siècle, et explique pourquoi les notaires étaient mieux placés pour servir d'entremetteurs aux prêteurs et emprunteurs dans la France du XX^e siècle.

Ce livre offre aussi des perspectives intéressantes pour les observateurs du marché financier de nos jours. L'histoire montre qu'un écosystème de crédit diversifié est un moyen d'assurer la bonne santé du crédit face à des crises de grande ampleur. Cet ouvrage montre en particulier que l'incertitude et l'hyperinflation qui ont fait flancher la plupart des intermédiaires financiers au cours des premières années de la Révolution française ont été atténuées dans une certaine mesure par l'existence de ce « système bancaire de l'ombre antédiluvien » et explique pourquoi le crédit s'est rétabli rapidement dans les premières années du régime napoléonien.

Les auteurs ont aussi un important message pour quiconque s'intéresse au développement financier et à d'autres sujets similaires : l'étude de nouvelles et différentes sources de données peut permettre d'imaginer le futur de la finance à la lumière des événements du passé.

ALEXANDRE CHAILLOUX, assistant du directeur, département des statistiques du FMI